Royaume du Maroc
Université Cadi Ayyad – Marrakech
La Faculté des Lettres et des Sciences
Humaines Marrakech

Marrakech, le 24 NOV 2026
Code :
01973

Le Doyende la faculté des lettres et sciences humaines Marrakech

À

Monsieur le Directeur du Quotidien « AL BAYAN »

OBJET : Publication d'un avis d'Appel d'Offres N°**189/FLSHM/2026**

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire publier l'avis ci-joint sur la page des annonces légales de votre quotidien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

UNIVERSITE CADI AYYAD Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Marrakech

Le Doyen

Abdeljalil LOKRIFA

212 0524 30.20.39 : الفاكس 212 0524 31.20.31/ 30.27.42 : الهاتف – 3737.ب.ص المغرب 40 000 حي امرشيش مراكش

Quartier Amerchich -Marrakech 40 000 – Maroc B.P 3737 Tél. : 212 0 5 24 31.20.31/ 30.27.42. Fax : 212 0 5 24 30-20-39

ROYAUME DU MAROC

UNIVERSITE CADI AYYAD

FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES MARRAKECH

Tél. : 212 0 5 24 31.20.31/ 30.27.42. Fax : 212 0 5 24 30-20-39

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 189/FLSHM/2026 (Séance publique)

Le 07/12/2026 à 10H00, il sera procédé à la salle de réunion de la faculté des lettres et sciences humaines, Marrakech, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix ayant pour objet :

Achat de matériel audiovisuel au profit de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Marrakech (Lot unique)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré uniquement via l'adresse électronique suivante : le portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- **L'estimation du coût des prestations Toutes Taxes Comprises est fixé à la somme de : 266 280,00 Dhs TTC (Deux cent soixante-six mille deux cent quatre-vingt Dirhams TTC).**
- **Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 4000.00 Dhs (Quatre mille Dirhams).**

UNIVERSITÉ CADI AYAD — Faculté des Lettres et des Sciences Humaines ④ — MARRAKECH

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 28, 30, 32 et 34 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics,

Les concurrents sont obligés de présenter leurs offres par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

La documentation technique exigée par le dossier d'appel d'offres, doit être :

- **Soit déposée au bureau du service financier de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Marrakech, au plus tard le 04/12/2026 à 16h00**
- **Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.**

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues aux l'article 9 et 10 du règlement de consultation du présent appel d'offres.